

<p>SAMCO</p> <p><i>Fabrique de Maroquinerie et articles en textile</i></p>	<p><u>Politique sociale</u></p>	<p>Réf: PL-SM-01</p> <p>Version: 00</p> <p>Date :01/02/2017</p>
---	--	---

« **SAMCO** » *croit infiniment à la conduite éthique et la responsabilité sociale. Elle s'engage à assumer sa responsabilité envers toutes les personnes qui travaillent au sein de l'entreprise. Aussi bien « SAMCO » s'engage qu'elle et ses employés ont une obligation envers toutes les parties prenantes de prendre en compte les niveaux élevés d'intégrité et d'équité. Ce sont les fondamentaux dans l'élaboration de cette politique sociale.*

Cette version de la politique sociale contient un résumé des règles de conduites applicables dans notre organisation, qui est communiqué à tout le personnel de SAMCO ainsi que ces visiteurs. Pour toute information complémentaire ou clarification, prière de contacter le département de gestion de ressources humaines.

Après avoir étudié toutes les perspectives nécessaires, nous avons mis en place les actions et les moyens nécessaires qui garantissent un cadre de travail sain et sûr pour notre capitale humain.

Dans un cadre d'amélioration continue nous avons focalisé sur les points suivants :

- Améliorer la communication et suivre une approche participative avec nos employés.
- La veille sur les bonnes conditions de santé & sécurité dans les lieux de travail.
- L'intégration de nos fournisseurs et sous-traitants dans notre politique de conformité sociale.

Notre engagement éthique se traduit à travers les pratiques ci-dessous :

- Le respect de la loi Tunisienne et les autres standards sociaux.
- Le respect des conventions internationales de travail.
- L'engagement du respect de toutes les exigences de cette approche à savoir :
 - La veille et le respect de l'âge de travail
 - Pas de travail forcé
 - Respect de conditions de santé et sécurité au travail.
 - Assurer une bonne communication avec toutes les parties prenantes
 - Pas de discrimination
 - Pas d'abus et harcèlement
 - Respect des heures de travail et la rémunération en vigueur

SAMCO <i>Fabrique de Maroquinerie et articles en textile</i>	<u>Politique sociale</u>	Réf: PL-SM-01 Version: 00 Date :01/02/2017
--	---------------------------------	--

Travail des enfants :

« **SAMCO** » déclare reconnaître les droits de l'enfant à la protection d'exploitation économique et l'exécution des travaux potentiellement dangereux pour sa croissance physique, mental ou moral ou encore nuisible à sa progression au niveau de la société.

L'enfant dans ce contexte est celui de moins de 15 ans. Certains pays appliquent la définition des « jeunes travailleurs » sur les personnes ayant dépassé l'âge minimum (entre 16 et 18 ans, ce qui signifie qu'il peut y avoir des restrictions légales en ce qui concerne le type de travail exécuté.

Dans ce contexte, « **SAMCO** » s'engage à assurer l'intégration des « jeunes travailleurs » grâce à des programmes d'insertion mis en place par la loi tunisienne et vieillir également à leur santé par l'interdiction :

- d'exécution du travail difficile.
- d'utilisation des produits chimiques.
- d'exécution des heures supplémentaires.
- d'exécution des heures de nuit.

Politique de réhabilitation :

Cette politique précise les processus que l'entreprise doit faire en cas d'intégration par erreur d'un enfant. Où elle s'engage à embaucher un membre de sa famille et de suivre l'achèvement de sa scolarité jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge légal de travail "16 ans". Cependant, SAMCO confirme son engagement sur l'inhibition de toute forme de travail des enfants.

Travail forcé :

« **SAMCO** » s'engage de ne pas employer ni accepter toute forme de travail forcé à savoir l'emploi des prisonniers et des travailleurs clandestins.

SAMCO <i>Fabrique de Maroquinerie et articles en textile</i>	<u>Politique sociale</u>	Réf: PL-SM-01 Version: 00 Date :01/02/2017
--	---------------------------------	--

La liberté syndicale et la négociation collective :

Employés de " SAMCO " jouissent de la liberté d'adhérer ou de créer une association en fonction de leur choix et du droit de négociation individuel et/ou collective.

Tout employé ne peut pas être exposé au risque d'harcèlement ou de représailles en raison de l'exercice de ces droits.

Discrimination, harcèlement et égalité des chances.

« **SAMCO** » s'engage d'offrir un environnement de travail où chacun est traité avec dignité et respect et d'assurer une possibilité de développement juste et équitable.

« **SAMCO** » s'engage de ne pas tolérer toute forme de discrimination ou de harcèlement sur le lieu de travail en raison de la race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le sexe, la religion, l'âge, le handicap, politique, la nationalité ou de toute autre forme de discrimination d'orientation d'opinion susceptibles comme facteur.

« **SAMCO** » respect et promouvoir la diversité, y compris l'équilibre entre les sexes dans les postes de direction, les salaires ainsi qu'au niveau du processus de recrutement.

Corruption :

« SAMCO » s'engage de ne pas accepter le chantage ou la corruption ou les pots de vin, que ce soit comme donneur / initiateur ou receveur.

Les contrats de travail, les heures de travail et la rémunération :

SAMCO s'engage de se confirmer à la réglementation locale en ce qui concerne les contrats de travail et les heures de travail, y compris les heures supplémentaires et la rémunération des heures supplémentaires.

SAMCO s'engage de payer les salaires régulièrement et de se conformer à l'application de la législation nationale en vigueur.

SAMCO <i>Fabrique de Maroquinerie et articles en textile</i>	<u>Politique sociale</u>	Réf: PL-SM-01 Version: 00 Date :01/02/2017
--	---------------------------------	--

Les employés ont le droit d'obtenir au moins un jour de congé hebdomadaire et de bénéficier des jours fériés locaux. Les employés doivent bénéficier d'un congé annuel, congés de maladie et congé de maternité / paternité comme requis par la réglementation locale.

Santé et sécurité au travail:

L'environnement de travail :

« **SAMCO** » s'engage d'offrir un environnement de travail sûr et réduire les risques qui peuvent causer des accidents ou nocifs pour la santé et le bien-être de ses employés.

Cela inclut :

- La gestion des produits chimiques
- L'hygiène des zones de travail.
- Fournir les vêtements de travail
- Fournir les équipements de protection individuel-mettre à disposition des toilettes séparées par genre et en nombre suffisant.

Construction et sécurité incendie :

Tout stockage d'équipements et de matière dangereuse doit être effectué conformément aux règles de stockage en vigueur. Il devrait y avoir des issues de secours identifiées, équipées par des lumières de sécurité et en nombre suffisant. Les issues de secours ainsi que les allées d'évacuation doivent être libre et non bloqués.

Tout le personnel doit obtenir des informations sur les dispositifs de sécurité mis en place par l'entreprise tels que les extincteurs, RIA, boîte à pharmacie ...

Le plan d'évacuation devrait être affiché dans toutes les parties du bâtiment. Les exercices d'évacuation seront réalisés d'une manière régulière accompagné par un test de la centrale d'alarme incendie.

SAMCO <i>Fabrique de Maroquinerie et articles en textile</i>	<u>Politique sociale</u>	Réf: PL-SM-01 Version: 00 Date :01/02/2017
--	---------------------------------	--

Premiers secours et soins médicaux

L'entreprise doit fournir des équipements de premiers soins et de former au moins un ouvrier dans chaque section sur les premiers secours.

En cas d'accidents vous devez communiquer avec l'infirmière ou le médecin si nécessaire.

La société doit couvrir les frais des soins médicaux pour les blessures subies par les employés au milieu du travail, s'ils ne sont pas couverts par la sécurité sociale ou d'assurance, à condition qu'il n'y ait pas une violation des règles de sécurité mis en place par l'entreprise.

La société est affiliée au groupement de médecine de travail afin qu'il assure la vieille sur la santé de tous les employés et des bonnes conditions de travail.

Environnement et développement durable

« **SAMCO** » s'engage de toujours répondre aux exigences légales.

« **SAMCO** » est constamment à la recherche des moyens de réduction de la consommation des ressources et de prévenir la pollution et d'améliorer l'impact environnemental en raison de ses activités et produits le long de sa chaîne de production.

« **SAMCO** » encourage sur le développement et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.

« **SAMCO** » exige à toutes les unités ayant un grand impact sur l'environnement de la production sur l'application des systèmes de gestion de l'environnement et à tous les employés, de soutenir et assurer la responsabilité de la performance environnementale de « **SAMCO** ».

Direction Général